

PLAN DES OPERATIONS PAR PAYS

République centrafricaine

Année de Planification: 2002

La Délégation du HCR en République centrafricaine va couvrir les aspects de programme et de protection au Tchad qui n'aura plus de Bureau du HCR à partir du 1er janvier 2002. Les budgets pour les activités du HCR dans ce pays sans présence du HCR sont incorporés dans le budget du bureau du HCR de la République centrafricaine.

Première partie: Résumé du Comité Exécutif

a) Contexte et Populations bénéficiaires

Le HCR est installé en République centrafricaine (RCA) depuis plus de quatre décennies pour assurer la protection et la recherche de solutions durables en faveur des réfugiés. Au cours de la période 2000/2002, la présence de 46,809 réfugiés requiert la participation du HCR auprès du gouvernement. Ces réfugiés sont de nationalités diverses (soudanais, congolais, rwandais, burundais et tchadiens) répartis sur les sites de Molangué, Mboki, Kaga Bandoro et la ville de Bangui. La position stratégique du bureau du HCR/Bangui lui permettra de couvrir également les besoins de protection et d'assistance aux réfugiés urbains vivant à N'djamena, au Tchad, à partir de janvier 2002.

La précarité des situations sécuritaires dans les pays limitrophes de la RCA, notamment en République Démocratique du Congo (RDC) et en République du Congo (Brazzaville), ainsi que les soubresauts traditionnels au Tchad, la guerre frontalière naissante entre la RCA et le Cameroun, et l'enlèvement de la guerre au sud Soudan sont susceptibles de drainer des flux supplémentaires de demandeurs d'asile en RCA. Afin de prévenir tout afflux qui pourrait entraîner une situation d'urgence, le HCR mettra en place, au cours de cette période, un dispositif de contingence prenant en compte les développements de la situation politique et sociale dans ces différents pays.

Le contexte actuel en RCA est caractérisé par un climat d'insécurité et de psychose à la suite de la tentative de coup d'Etat du 28 mai 2001. A cela, vient s'ajouter une situation économique et sociale déjà précaire provoquée par l'accumulation de plusieurs mois d'arriérés de salaires chez les agents de la fonction publique, fragilisant les conditions sécuritaires sur l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, on constate une recrudescence du banditisme (présence d'éléments armés, de « coupeurs de route » sur les axes reliant la ville de Bangui à plusieurs provinces, braquages à mains armées dans la ville de Bangui, circulation d'armes de guerre dans le pays, intensification du phénomène de braconnage, etc.).

La guerre qui persiste au sud du Soudan et l'accalmie passagère qui règne actuellement au Congo Démocratique ne sont pas propices au rapatriement des réfugiés congolais et soudanais pendant ladite période. Toutefois, si la mise en application des accords de Lusaka entamée par le Président Joseph Kabila devient effective, un rapatriement volontaire des réfugiés congolais pourrait être envisagé à brève échéance.

Etant donné que le dernier mouvement de rapatriement des réfugiés tchadiens a été effectif, le HCR arrête de les assister. Les requêtes d'assistance qui viendront des cas résiduels des tchadiens pendant la période de la planification 2000/2002 seront étudiées individuellement. En ce qui concerne les réfugiés rwandais, leur réinstallation dans un pays tiers ne se fait qu'au "compte goutte". Le HCR reprendra le dialogue avec le Gouvernement afin que ceux-ci puissent être installés sur un site; ceci pour mieux assurer leur protection au regard des risques qu'ils encourent. Il faut noter qu'ils bénéficieront d'un programme commun d'intégration locale avec les congolais. Un rapatriement librement consenti peut également être envisagé pour ce groupe de réfugiés pour la période allant de 2000 à 2002.

Le HCR veillera durant la période susmentionnée :

- à la promotion des droits des réfugiés,
- à la tenue régulière des réunions des sous-commissions d'éligibilité pour la détermination du statut des demandeurs d'asile,
- à faciliter ou promouvoir le rapatriement volontaire,
- à la poursuite des efforts de réinstallation de quelques cas spéciaux,
- à l'intégration locale des réfugiés soudanais et congolais ainsi que des réfugiés urbains pour ceux qui le désirent.

Tenant compte de la fragilité de la paix dans la sous-région et de l'existence de plus de 46,000 réfugiés en RCA, le HCR continuera à s'efforcer de mettre en œuvre les programmes de protection et d'assistance en leur faveur à travers des activités de création de revenus, de santé, d'éducation, de formation professionnelle, d'agriculture et de protection de l'environnement. Ceci afin de renforcer l'autosuffisance et préparer le retour des réfugiés en tenant compte de leur sécurité et dignité d'une part, et de leur offrir d'autre part, un cadre de vie meilleure et une protection internationale effective.

Les activités d'assistance aux réfugiés en RCA dans leur complexité sont décentralisées et réparties entre les partenaires opérationnels (Oxfam-Quebec, Coopi, Croix-Rouge Centrafricaine et la Commission Nationale pour les Réfugiés-CNR). Le HCR, en étroite collaboration avec le gouvernement, assurera le suivi des activités relatives à la protection internationale ainsi que le suivi et la coordination des activités d'assistance, par des consultations régulières, des réunions et visites périodiques des partenaires opérationnels.

Soudanais

Les réfugiés sont originaires du sud Soudan et appartiennent à différents groupes ethniques notamment Zandé, Dinka, Yei et Balanda. On trouve, parmi ce groupe, d'anciens fonctionnaires, des agriculteurs et d'anciens soldats de la SPLA. Ils vivent sur le site de Mboki, localité enclavée et difficile d'accès, située à 1.200 kms de Bangui, la capitale, où l'accès par route nécessite une escorte. Cette population réfugiée est de 35.502 personnes selon les statistiques de la Commission pour les Réfugiés au 31 mars 2001 et représente environ 70% de la population totale réfugiée en RCA. Toutefois, il est envisagé de recenser cette population afin de prendre en compte les départs et arrivées spontanées non maîtrisés sur le site (compte tenu du fait que le camp est ouvert et la frontière du Soudan avec la RCA est perméable). Il est important de préciser que la majorité de ces réfugiés sont autosuffisants.

Congolais

La majorité des réfugiés congolais viennent de la région de l'équateur de l'ex-Zaïre et sont environ 9.000 personnes sur l'ensemble du territoire centrafricain dont environ 7.000 à Bangui et 2.000 sur le site de Mbaki et de Molangué. Ces réfugiés sont de différentes ethnies: Mgbaka, Monzombo, Yakoma et Mgbaka Mandja. On trouve parmi ce groupe des fonctionnaires, des cultivateurs et des pêcheurs.

Le bureau HCR de Bangui travaille en étroite collaboration avec les bureaux du HCR à Brazzaville et à Kinshasa dans la mise en œuvre du programme d'assistance aux réfugiés congolais de Bétou (localité située en territoire du Congo Brazzaville proche de la frontière avec la RCA), localité inaccessible depuis Brazzaville.

Cinq partenaires, dont une organisation gouvernementale et quatre non gouvernementales, collaborent dans la mise en œuvre du programme d'assistance aux réfugiés en RCA. Ces organisations travaillent en partenariat avec le bureau du Chargé de Mission à Bangui. Le bureau a entrepris, depuis 1999, un programme de formation du personnel des partenaires opérationnels afin de renforcer leur capacité de gestion. Ces initiatives seront poursuivies tout au long de la période 2000/2002.

D'une manière générale, les interventions des agences du Système des Nations Unies seront coordonnées de façon à leur permettre de bénéficier des informations et de l'expertise des uns et des autres. A cet effet, des initiatives seront prises pour travailler en collaboration avec le PNUD dans le cadre de développement, avec l'UNICEF dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable et de la prise en charge des enfants réfugiés et avec l'OMS dans le cadre de la santé.

La coordination en cours dans le cadre du programme national de la lutte contre la pauvreté se poursuivra en 2002. Elle permet en effet de passer le relais aux autres agences.

b) Buts et Objectifs des programmes

Nom de la population bénéficiaire: Réfugiés congolais	
But(s) : Intégration locale au profit des réfugiés congolais installés sur le site de Mbaki et de Molangue	
Objectifs	Réalisations prévues
<p>Les besoins alimentaires de base des réfugiés congolais sont couverts.</p> <p>Les réfugiés ont accès à une quantité suffisante d'eau potable pour les besoins domestiques.</p> <p>Les réfugiés ont accès aux soins de santé primaire (préventif et curatif).</p> <p>Les enfants des réfugiés vivant sur le site ont accès à l'éducation primaire.</p> <p>Les réfugiés bénéficient de l'acheminement, dans les délais requis, des ressources nécessaires au reboisement et autres activités liées à la protection de l'environnement.</p> <p>Les réfugiés et demandeurs d'asile bénéficient d'une protection nationale conforme aux normes internationales.</p>	<p>Les aliments de base nécessaires à la survie des réfugiés ont été achetés et distribués.</p> <p>Les matériaux nécessaires à la construction des forages additionnels sont disponibles pour le renforcement des points d'eau. Un agent d'entretien a été recruté pour la maintenance des pompes.</p> <p>Le centre de santé de Molangue est équipé et fonctionnel.</p> <p>Les structures scolaires sont fonctionnelles. Une campagne pour encourager la fréquentation scolaire des filles est lancée.</p> <p>Du matériel roulant (véhicules légers, motocyclettes et bicyclettes) a été mis à la disposition du partenaire opérationnel impliqué dans la mise en œuvre du programme.</p> <p>La sécurité des réfugiés vivant sur le site a été renforcée. Le système de suivi de la protection des réfugiés ainsi que de traitement des demandes d'asile est fonctionnel.</p>

Nom de la population bénéficiaire: Réfugiés soudanais	
But(s) : Intégration locale au profit des réfugiés soudanais	
Objectifs	Réalisations prévues
<p>Les réfugiés ont accès aux marchés pour écouler leurs surplus de production agricole grâce à un programme de désenclavement.</p> <p>Les enfants en âge de scolarisation ont accès à l'éducation primaire.</p> <p>Les réfugiés ont accès aux soins de santé primaire (préventif et curatif).</p> <p>Les réfugiés augmentent leurs revenus grâce à des activités entreprises dans plusieurs secteurs.</p> <p>Les réfugiés bénéficient d'une protection nationale conforme aux normes internationales.</p>	<p>Les routes et ponts sur l'axe Mboki Bangassou et les axes principaux sur le site sont refectionnés et entretenus.</p> <p>Les structures scolaires sont fonctionnelles. Une campagne pour encourager la fréquentation scolaire des filles est lancée.</p> <p>Le centre de santé est fonctionnel et équipé.</p> <p>Des programmes de prêts remboursables ont été lancés et sont fonctionnels. Des formations appropriées sont dispensées aux bénéficiaires des micro-projets.</p> <p>Les réfugiés vivant sur le site ont été recensés. La sécurité des réfugiés vivant sur le site de Mboki a été renforcée. Les autorités civiles et militaires sont formées à la protection internationale des réfugiés.</p>

Nom de la population bénéficiaire: Réfugiés urbains	
But(s): Soins et entretien au profit des réfugiés urbains	
Objectifs	Réalisations prévues
<p>Les réfugiés urbains et les demandeurs d'asile éligibles reçoivent l'assistance nécessaire pour couvrir leurs besoins de subsistance.</p> <p>Les réfugiés ont accès aux soins de santé primaire (préventif et curatif).</p> <p>Les enfants en âge de scolarisation ont accès à l'éducation primaire.</p> <p>Les réfugiés urbains augmentent leurs revenus à travers des activités dans plusieurs secteurs.</p> <p>Les demandeurs d'asile et les réfugiés reconnus bénéficient d'une protection nationale conforme aux normes internationales.</p> <p>Les réfugiés urbains bénéficient des effets d'un programme géré efficacement et bien coordonné.</p>	<p>Des subventions de loyers et assistances mensuelles ont été versées aux réfugiés et demandeurs d'asile éligibles.</p> <p>Le centre de santé du partenaire opérationnel est fonctionnel et équipé.</p> <p>Une campagne pour encourager la fréquentation des filles est lancée.</p> <p>Des formations scolaires dans des domaines appropriés ont été dispensées aux réfugiés.</p> <p>La sécurité des réfugiés et demandeurs d'asile a été renforcée. Le comité d'éligibilité de la Commission Nationale pour les Réfugiés est fonctionnel. Les autorités civiles et militaires sont formées à la protection internationale des réfugiés.</p> <p>Le personnel du partenaire est déployé et est opérationnel.</p>